



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 281 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU QUE la construction du Réseau express métropolitain entrainera de grandes perturbations dans les réseaux de transport collectif et autoroutier et que ces perturbations ont déjà débuté;

ATTENDU QUE le service de la ligne Deux-Montagnes est en diminution vers une interruption complète en 2022;

ATTENDU QUE la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) est promoteur du projet, mais que le gouvernement du Québec est un partenaire financier majeur du projet;

ATTENDU QUE la communication vers les citoyens est déficiente et mine l'acceptabilité sociale;

ATTENDU QUE plusieurs citoyens affirment subir un grand stress et une dégradation de leur qualité de vie face à l'incertitude des actions à venir;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

- D'exiger de la CDPQ que les nouvelles infrastructures ne viendront pas polluer visuellement, par exemple, avec des poutres dévisageant le paysage et un éclairage aux néons inadaptés, et préserveront le caractère unique de chacun des quartiers touchés;
- D'exiger que la CDPQ divulgue 6 mois d'avance l'architecture, les plans d'éclairage et la longueur des quais intérieurs;
- D'élaborer avec la CDPQ un plan de communication simple par alerte SMS, courriels, médias sociaux ciblés et distribution postale;
- De demander à Mobilité Montréal et à l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) de revoir à la hausse les mesures d'atténuation des impacts annoncées le 28 février 2019;
- De demander à Mobilité Montréal et à l'ARTM d'harmoniser la mise en œuvre des mesures d'atténuation avec la diminution de service et d'en commencer le déploiement dès le 2 septembre 2019.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Monique Sauvé, députée de Fabre

Date de signature de l'extrait